

---

# De la crise à la reprise : l'impact de la crise COVID-19 sur les entreprises de Thunder Bay (Partie 7)

AVRIL 2021

---

**Thunder Bay District  
COVID-19 Business Impact  
SURVEY**





# Table des matières

Table des matières .....	2
Partenaires .....	3
Résumé .....	4
Introduction .....	5
Résultats .....	5
Répercussions sur la continuité des activités .....	8
Impact sur les ressources humaines des entreprises .....	17
Conclusion .....	21
Références .....	22



# Partenaires



L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant du Nord de l'Ontario. Ils effectuent des recherches, recueillent et diffusent des données probantes, et identifient les opportunités politiques pour soutenir la croissance de communautés durables dans le Nord. Les opérations de l'IPN sont situées à Thunder Bay et à Sudbury. Elles cherchent à renforcer la capacité du Nord de l'Ontario à prendre la tête de la politique socio-économique qui a un impact sur le Nord de l'Ontario, l'Ontario et le Canada dans son ensemble.



**North Superior**  
Workforce Planning Board

La Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (CPMONS) est l'une des vingt-six zones de planification de la main-d'œuvre de l'Ontario. Notre mandat est d'identifier, d'évaluer et de prioriser les besoins en compétences et en connaissances de la communauté, des employeurs et des participants/apprenants individuels sur le marché du travail local par le biais d'un processus de planification du marché du travail local basé sur la collaboration.



La Thunder Bay Community Economic Development Commission (CEDC) est responsable du développement des entreprises, du maintien et de l'expansion des entreprises, du soutien à l'entrepreneuriat, de la promotion des opportunités, ainsi que de la collecte et de l'évaluation des données clés sur les entreprises.

Ils peuvent vous aider en vous fournissant des informations et des statistiques sur la communauté, des réseaux et des références, une assistance pour la sélection de sites et des données sur le marché du travail.



**Thunder Bay**  
Chamber  
of Commerce

La Chambre de commerce de Thunder Bay est une organisation bénévole, dirigée par ses membres, de particuliers et d'entreprises qui travaillent ensemble pour promouvoir les intérêts commerciaux, financiers et civiques de la communauté de Thunder Bay. Ils mettent en commun des ressources pour offrir des opportunités d'apprentissage aux membres, aborder les questions de politique, faciliter les liens entre les membres et visent à rassembler les entreprises pour travailler à des objectifs communs.



## Résumé

Comme nous le savons tous, la crise de la COVID-19 a d'importantes répercussions sur l'économie canadienne. En vue de réagir à cette situation, un sondage sur l'impact de la COVID-19 sur les entreprises a été mis à la disposition des employeurs du district de Thunder Bay pour mieux comprendre comment la pandémie affecte les entreprises sur des aspects comme les finances, la taille de la main-d'œuvre, la prestation de services et la viabilité à long terme.

Le sondage a été ouvert aux entreprises du district de Thunder Bay du 20 avril au 10 mai 2021. Les résultats de ce sondage sont semblables à ceux du sondage précédent, qui a eu lieu à la fin de janvier et au début de février 2021. Par exemple, 33 % des employeurs qui ont répondu au sondage ont classé le risque stratégique que pose la COVID-19 pour les perspectives à long terme de leur entreprise comme étant très négatif, ce qui est comparable aux résultats du dernier sondage (35 %). Cela suggère que les préoccupations concernant les perspectives financières à long terme des entreprises demeurent élevées et que certains croient qu'elles devront fermer leurs portes. De plus, le pourcentage d'entreprises ayant connu une réduction des heures de travail et du personnel et qui exploitent leur entreprise en ligne est également semblable aux résultats du sondage de janvier.

En avril, de nouvelles questions ont été ajoutées au sondage pour évaluer le pourcentage de la main-d'œuvre qui a été vaccinée et la façon dont les entreprises adaptent leurs politiques pour tenir compte du mélange d'employés et de clients vaccinés et non vaccinés. Au moment de l'enquête, la majorité des entreprises qui ont répondu à la question ont déclaré que de 0 à 24 % de leur main-d'œuvre était vaccinée et qu'elles n'avaient pas encore de politiques en place. Au moment de l'enquête, les gens de 50 ans et plus de la province pouvaient se faire vacciner. Depuis, la province a ouvert la vaccination à toute personne de plus de 12 ans en Ontario (CTV, 2021). L'augmentation récente de l'approvisionnement du vaccin devrait augmenter le pourcentage de travailleurs vaccinés au cours des prochaines semaines, à mesure que de plus en plus de vaccins se retrouveront dans les bras des résidents de l'Ontario.

Les résultats de cette enquête sont importants parce qu'ils permettent aux décideurs communautaires de comprendre la situation des entreprises pendant la COVID-19 et comment réagir de manière appropriée. De plus, les employeurs et les organismes qui ont réussi à trouver de nouvelles façons de fonctionner pourraient partager cette information avec leurs pairs entrepreneurs, ce qui pourrait être avantageux pour l'économie et le bien-être de la collectivité.



# Introduction

La COVID-19 a été ressentie partout dans le monde, et le Nord de l'Ontario ne fait pas exception. Il est donc important de comprendre l'incidence de la COVID-19 sur nos économies locales. Dans cette optique, une enquête ciblant les entreprises a été élaborée en partenariat par l'Institut des politiques du Nord, la Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur, la Chambre de commerce de Thunder Bay et la Commission de développement économique communautaire de Thunder Bay.

Les résultats de ces sondages peuvent être utilisés par les partenaires communautaires et le gouvernement pour continuer à réagir adéquatement à la COVID-19. De plus, les résultats permettent de mieux comprendre comment les entreprises du district de Thunder Bay s'adaptent et sont gérées pendant cette crise.

# Résultats

Les résultats du sondage sur l'impact de la COVID-19 sur les entreprises de Thunder Bay pour le mois d'avril sont résumés ci-dessous. La période de collecte de données s'est déroulée du 20 avril au 10 mai 2021. Pendant cette période, le nombre cumulatif de cas confirmés de la COVID-19 en Ontario est passé de 424 911 le 20 avril à 495 019 le 10 mai (Gouvernement de l'Ontario, 2021a). L'Ontario a atteint le sommet de la troisième vague le 19 avril 2021 avec 4 812 nouveaux cas quotidiens (Gouvernement de l'Ontario, 2021a). Le 8 avril, le gouvernement de l'Ontario a établi un autre décret ordonnant de rester à domicile à l'échelle de la province, qui est demeuré en vigueur jusqu'au 2 juin 2021.

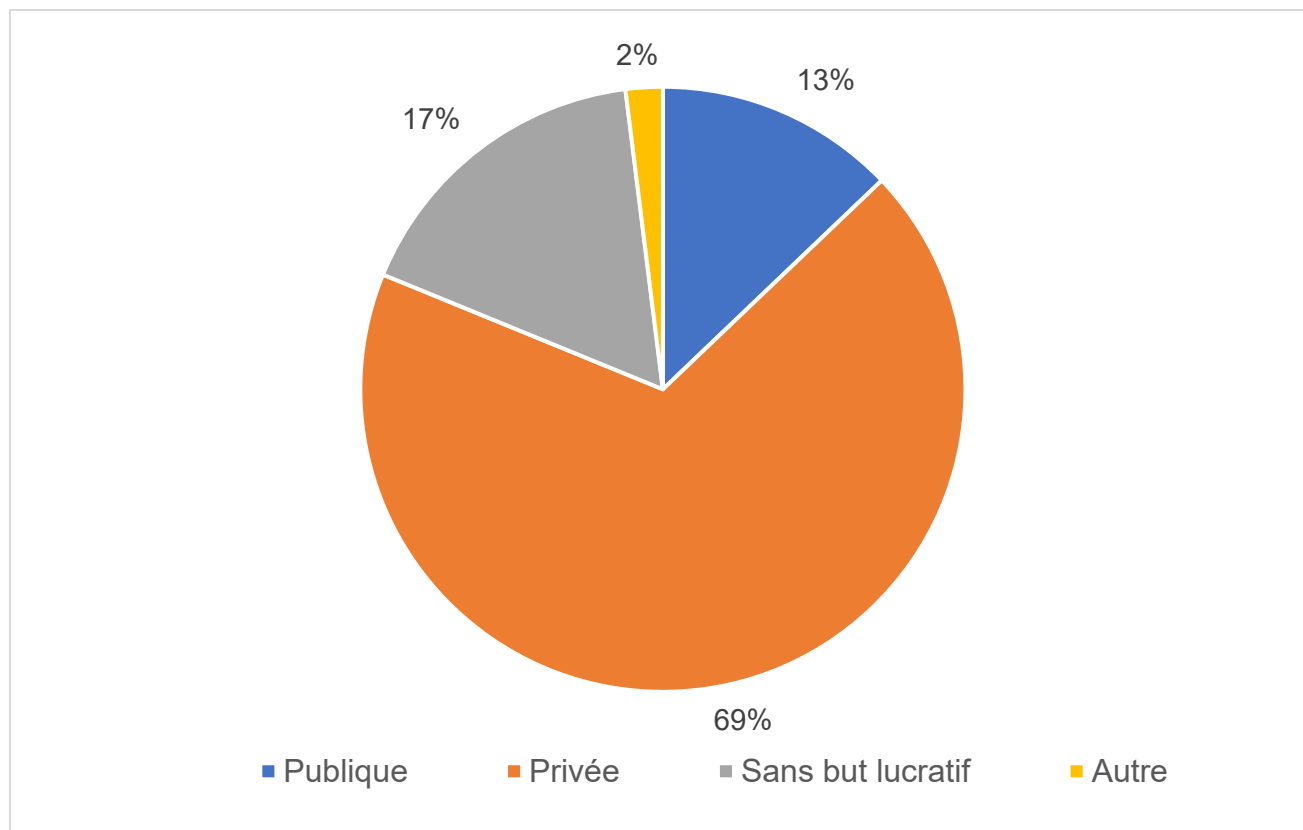
Depuis le dernier sondage, la province a dévoilé ses nouvelles lignes directrices sur la réouverture, soit le Plan d'action pour le déconfinement. Le Plan d'action pour le déconfinement est un plan en trois étapes visant à rouvrir lentement la province et à lever graduellement les mesures de santé publique (Gouvernement de l'Ontario, 2021b). La province n'utilisera plus le plan régional codé par couleur. Le nouveau plan s'applique à l'échelle de la province et est fondé sur les taux de vaccination provinciaux et l'amélioration des principaux indicateurs de la santé. La province demeurera à chaque étape pendant au moins 21 jours afin de permettre une évaluation de l'incidence de la réouverture sur les principaux indicateurs de la santé (Gouvernement de l'Ontario, 2021b). L'étape 1 du Plan d'action pour le déconfinement peut commencer une fois que 60 % des adultes ont reçu leur première dose d'un vaccin contre la COVID-19. À l'étape 1, les activités de plein air peuvent reprendre avec certaines limites, comme les repas en plein air pour un maximum de quatre personnes par table, et les sports de plein air et la condition physique pour un maximum de 10 personnes (Gouvernement de l'Ontario, 2021b).



Le district de Thunder Bay a été l'une des régions du Nord de l'Ontario les plus durement touchées au cours de la deuxième vague. Toutefois, le nombre de cas quotidiens a diminué considérablement à la fin de mars et est demeuré faible tout au long de la troisième vague. Le Bureau de santé du district de Thunder Bay (BSDTB) a signalé 109 nouveaux cas au moment de l'enquête (Santé publique Ontario, 2021) et, en date du 26 mai 2021, le BSDTB a déclaré qu'il y avait eu 3 185 cas confirmés pour l'ensemble de la pandémie et 17 cas actifs dans la région (Bureau de santé du district de Thunder Bay, 2021). Ces chiffres montrent une diminution significative de la propagation du virus depuis le dernier sondage à la fin de janvier ou au début de février.

Pour avril, le sondage de Thunder Bay comptait au total 48 répondants valides. Environ 37 % des employeurs ont répondu au sondage de janvier. Le calcul a été fait à l'aide du code postal fourni dans le sondage, de sorte que le pourcentage réel peut être légèrement différent. Sauf indication contraire, tous les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de répondants à la question pertinente. Parmi les répondants du sondage, 68,8 % sont des entreprises privées, 16,7 % des organismes sans but lucratif et 12,5 % des organismes publics (figure 1). La proportion du type d'organisme qui a répondu au sondage d'avril/mai est semblable à celle des sondages précédents. Depuis la publication du premier sondage en avril 2020, la grande majorité des répondants sont des entreprises ou des organismes du secteur privé.

**Figure 1.** Pourcentage d'employeurs qui s'identifient au type d'entreprise suivant.





Ce sont 72,9 % des répondants qui ont indiqué que la principale activité de leur entreprise se trouve dans la ville de Thunder Bay (tableau 1). La proportion d'entreprises situées principalement à Thunder Bay est très semblable à celle du dernier sondage mené en janvier et février. Il y a une diminution du nombre de petites collectivités représentées par rapport aux enquêtes précédentes. Cela signifie que les résultats du sondage représentent principalement ce que vivent les entreprises de la ville de Thunder Bay et que les petites collectivités environnantes ne sont pas bien représentées. Il est donc d'autant plus important d'encourager les réponses de l'extérieur de la ville de Thunder Bay afin que notre région ait une vue d'ensemble du milieu des affaires pendant la COVID-19.

**Tableau 1.** Pourcentage d'entreprises ayant déclaré la région comme leur principal lieu d'activité. des répondants sont des entreprises/organismes du secteur privé.

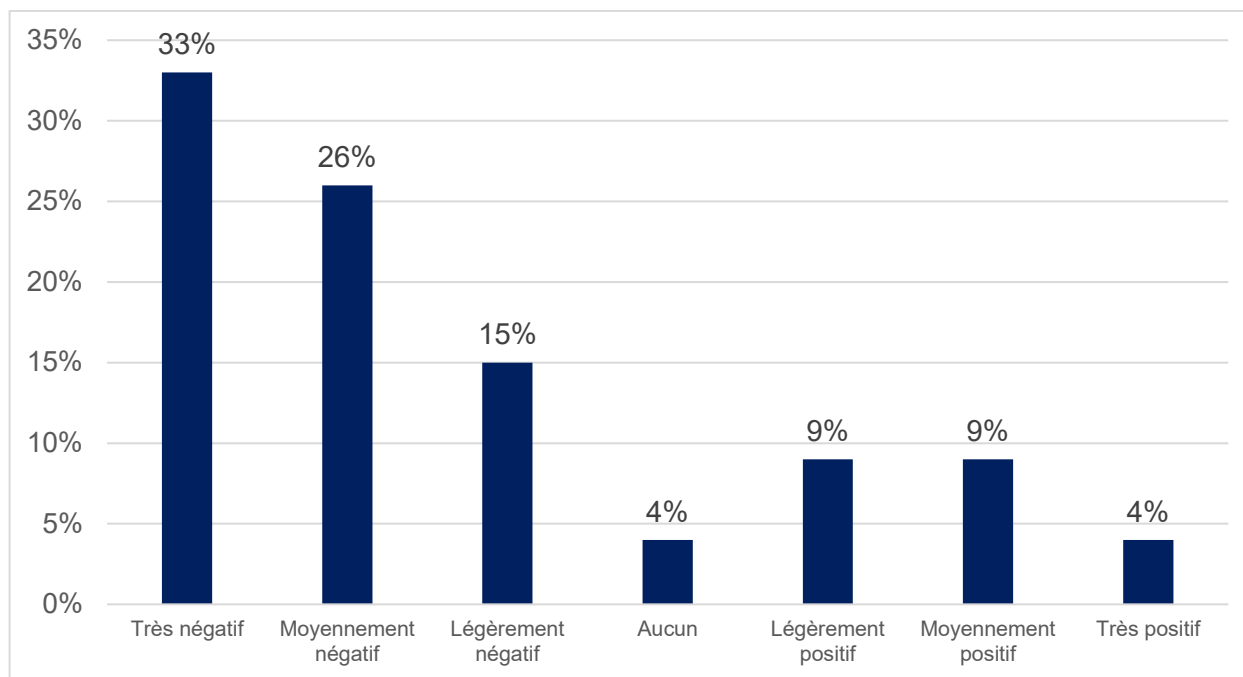
Principal lieu d'activité des entreprises	Pourcentage des entreprises
Thunder Bay	72,9 %
Kakabeka Falls	2,1 %
Roslyn	2,1 %
Greenstone	22,9 %



## RÉPERCUSSIONS SUR LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

En avril, selon 33 % des répondants, le risque stratégique que la COVID-19 représente pour leur entreprise était très négatif (ce qui pourrait les conduire à la faillite), 26 % trouvaient le risque comme étant moyennement négatif (cela aura une incidence importante sur leurs finances) et 15 % trouvaient le risque comme étant légèrement négatif (cela pourrait avoir une incidence sur leurs finances, mais ils sont convaincus qu'ils peuvent résister à la tempête) (voir la figure 2). La proportion d'employeurs qui ont déclaré que la COVID-19 pouvait les mener à la faillite était très semblable aux résultats du sondage de janvier. Les résultats de cette question sont également semblables à ceux d'avril de l'an dernier, lorsque la province a connu son premier confinement. De mai à novembre, il y a eu une diminution graduelle du pourcentage de répondants qui ont déclaré que leur niveau de risque était très négatif. En novembre 2020, 16 % des employeurs ont déclaré que la COVID-19 présentait un niveau de risque très négatif pour leurs perspectives d'affaires, comparativement à 35 % en janvier 2021. Depuis le dernier sondage, un autre décret ordonnant de rester à domicile a été mis en place à l'échelle de la province. Par conséquent, toutes les entreprises non essentielles ont dû fermer leurs portes au public.

**Figure 2.** Pourcentage d'entreprises qui évaluent le risque stratégique que représente la COVID-19 pour les perspectives à long terme de leur entreprise.



*Remarque : Très négatif = cela pourrait nous conduire à la faillite; moyennement négatif = il pourrait y avoir un impact sur nos finances; légèrement négatif = cela pourrait avoir un effet financier, mais nous croyons pouvoir résister à la tempête; légèrement positif = la demande pour nos produits/services a changé mais reste suffisante pour maintenir les activités; moyennement positif = nous constatons une augmentation de la demande pour certains de nos produits/services; très positif = nous avons ajouté du personnel et augmenté la production afin de répondre à la demande.*





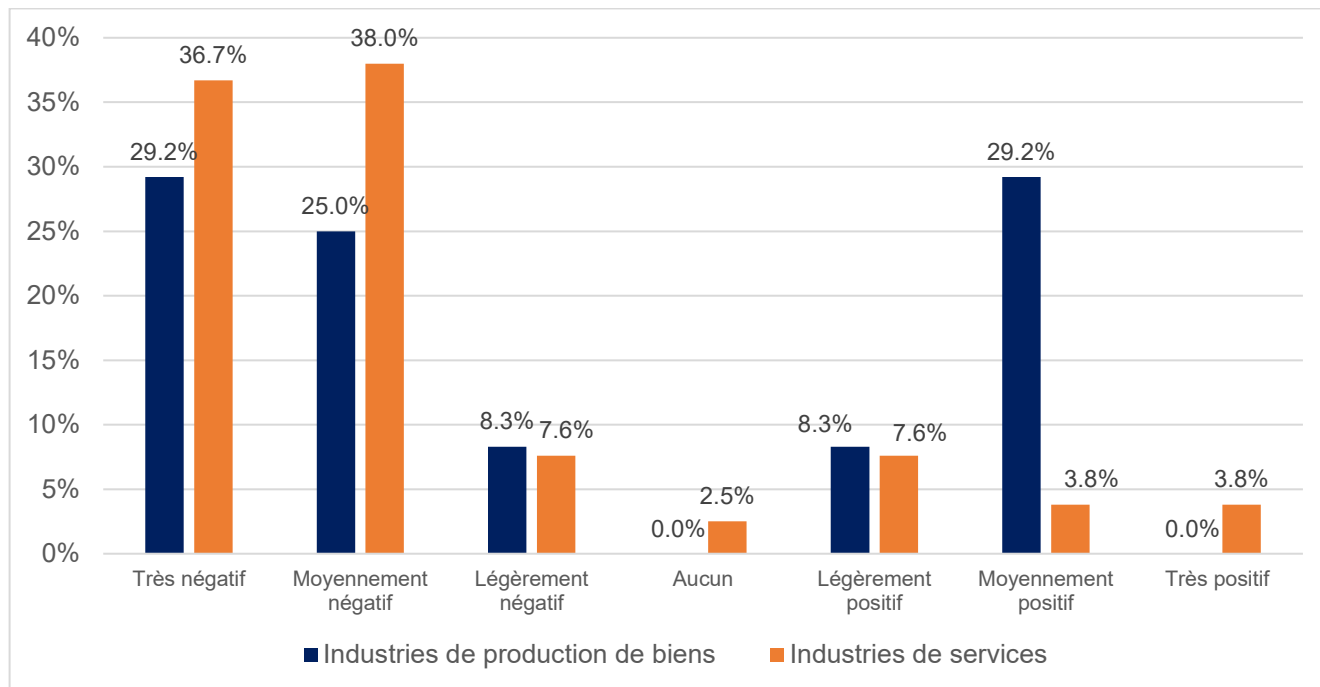
La figure 3 illustre le risque que représente la COVID-19 pour les perspectives à long terme des entreprises par secteur d'activité. Les secteurs d'activité ont été regroupés soit par industries productrices de biens, soit par industries de services afin de mieux comprendre quelles entreprises sont les plus durement touchées par la pandémie. (Bureau of Economic Analysis, 2006, s.d.). Depuis le début de la pandémie, les entreprises de tous les secteurs ont été touchées d'une façon ou d'une autre par la pandémie. Cependant, les données montrent que certains secteurs ont été plus durement touchés que d'autres. En général, les entreprises du secteur des services, en particulier celles qui sont en relation directe avec le public, ont été les plus touchées par la pandémie.

Les résultats du sondage montrent qu'une proportion plus élevée d'entreprises des industries de services ont classé leur niveau de risque comme étant très négatif ou moyennement négatif comparativement aux entreprises des industries de production de biens. Trente-sept pour cent des entreprises des industries de services ont déclaré que la COVID-19 pourrait les mener à la faillite, comparativement à 29 % des entreprises des industries de production de biens. Ces résultats démontrent également que les entreprises des deux catégories d'industries ont subi des répercussions négatives et risquent de fermer leurs portes ou que leurs données financières soient considérablement touchées.

Dans l'ensemble, les industries de services ont été les plus durement touchées par la pandémie. Selon Statistique Canada, les entreprises des secteurs des arts, des loisirs, de l'hébergement, de l'alimentation et du commerce de détail sont les plus durement touchées par la pandémie (Statistique Canada, 2020). Bien entendu, cela ne signifie pas que le secteur de la production de biens n'a pas eu à relever de défis. Par exemple, des secteurs comme celui de la fabrication de biens de consommation durables font face à des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement, ce qui a eu des répercussions sur d'autres secteurs comme celui de la vente au détail. De plus, avec la fermeture de nombreuses industries au début de la pandémie, les exportations et les importations ont chuté à des niveaux sans précédent (Statistique Canada, 2021). Il est important de noter que les industries productrices de biens comprennent de nombreux types d'entreprises, dont certains sont plus sensibles aux changements de l'économie que d'autres. Les industries comme l'agriculture et la transformation des aliments ont tendance à être plus stables. De plus, même les industries productrices de biens peuvent être sensibles à divers facteurs économiques. Par exemple, l'industrie manufacturière est sensible aux changements de la demande, tandis que l'industrie minière et forestière sont sensibles aux variations des prix internationaux.



**Figure 3.** Pourcentage d'entreprises ayant classé le risque stratégique que représente la COVID-19 pour les perspectives à long terme de leur entreprise, par secteur d'activité.



*Remarque : Très négatif = cela pourrait nous conduire à la faillite; moyennement négatif = il pourrait y avoir un impact sur nos finances; légèrement négatif = cela pourrait avoir un effet financier, mais nous croyons pouvoir résister à la tempête; légèrement positif = la demande pour nos produits/services a changé, mais reste suffisante pour maintenir les activités; moyennement positif = nous constatons une augmentation de la demande pour certains de nos produits/services; très positif = nous avons ajouté du personnel et augmenté la production afin de répondre à la demande.*

Dans l'une des questions du sondage, on a demandé aux employeurs « Quelles ont été les répercussions de la COVID-19 sur les activités de votre entreprise/organisme? ». Le tableau 2 présente une ventilation du pourcentage d'employeurs qui étaient d'accord avec les options proposées. Parmi les points importants à noter, mentionnons la légère augmentation de la proportion d'entreprises qui ont fermé temporairement. Dans les sondages précédents, la proportion d'entreprises qui ont réduit leurs heures de travail, qui fonctionnent en ligne, qui ont fermé temporairement ou qui ont réduit leur personnel est demeurée l'option la plus élevée parmi toutes les options. De plus, les résultats montrent que la proportion d'entreprises qui ont fermé temporairement a considérablement diminué en août-novembre 2020 et augmenté encore une fois en janvier-avril 2021. Il s'agit probablement d'une conséquence directe du confinement et des ordonnances de rester à domicile qui sont en place depuis les fêtes de décembre.

Ces résultats montrent également que certaines entreprises se sont adaptées tout au long de la pandémie. Par exemple, lorsque la province a exigé que les entreprises ferment leurs portes au public, les résultats ont montré que les entreprises sondées à Thunder Bay fonctionnent davantage en ligne, travaillent à distance, acceptent des commandes en ligne et offrent de nouveaux services. Par exemple, certaines entreprises sont devenues plus à l'aise avec les technologies afin de mieux communiquer avec les clients en ligne au moyen de leur site Web ou des médias sociaux.

**Tableau 2.** Répercussions de la COVID-19 sur les entreprises/organismes

Répercussions de la COVID-19 sur les entreprises et les organismes	2020				2021	
	Mai (%)	Août (%)	Septembre (%)	Novembre (%)	Janvier (%)	Avril (%)
Réduction des heures	48	35	30	42	50	41
Exploitation en ligne	35	23	27	29	38	33
Fermeture temporaire de notre entreprise ou organisme	35	15	17	4	30	33
Réduction du personnel	43	29	25	36	41	28
Travail à distance, mais poursuite des activités	35	12	24	16	27	28
Acceptation des commandes téléphoniques	24	22	14	16	33	26
Difficultés lors du rappel du personnel	N/A	15	27	22	21	26
Prestation de nouveaux services	19	28	18	22	21	22
Établissement de nouveaux partenariats avec des entreprises, des organismes sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance	4	6	9	11	8	13
Rééquipement pour fabriquer des fournitures recherchées	4	8	6	6	8	2
Augmentation du personnel	3	5	11	9	3	2
Fermeture définitive de notre entreprise/organisme	1	0	0	0	3	0
Augmentation des heures	3	0	4	0	0	0
Autres innovations / changements opérationnels	14	18	20	9	17	15
Aucun impact	1	11	4	15	9	4

On a demandé aux entreprises de Thunder Bay : « Si vous avez maintenant repris vos activités en personne, qu'avez-vous dû faire pour rouvrir physiquement? » De nombreux répondants ont déclaré avoir suivi les protocoles de la COVID-19 : ils nettoient fréquemment les surfaces souvent touchées par les mains, ils utilisent un désinfectant pour les mains, ils achètent de l'ÉPI pour leur personnel, ils administrent des questions de dépistage et ils respectent la distanciation physique.

On leur a aussi demandé : « Si vous deviez offrir de nouveaux services, pourriez-vous nous en dire plus sur ces nouveaux services? » De nombreux répondants ont mentionné qu'ils fournissent maintenant des services en ligne au moyen de plateformes comme Zoom et Teams afin d'offrir des services aux clients pendant que l'entreprise doit être fermée au public. Les groupes qui se réunissaient auparavant en personne se réunissent maintenant en ligne. Certaines entreprises ont également modifié les produits et services qu'elles offrent aux clients afin de s'adapter à l'évolution de la demande et de rester à flot tout au long de la pandémie.



Parmi les entreprises qui ont répondu à la question « Quelles autres répercussions de la COVID-19 votre entreprise/organisme a-t-elle subies? », le pourcentage de répondants qui étaient d'accord avec les raisons présentées est le suivant (tableau 3). Les résultats de cette question ont été relativement constants au cours des derniers mois. Les répercussions supplémentaires qui ont obtenu le plus haut pourcentage de réponses sont demeurées essentiellement les mêmes. La plupart des entreprises (72 % en avril) ont augmenté leurs mesures de nettoyage dans leurs bureaux. Ce sont 65 % des répondants qui doivent limiter leurs dépenses en raison de l'incertitude, et 51 % ont vu une baisse de ventes. Cette tendance se poursuivra probablement jusqu'à ce que le public ait été vacciné et que les protocoles de distanciation physique aient été supprimés.

**Tableau 3.** Répercussions supplémentaires sur l'entreprise ou l'organisme.

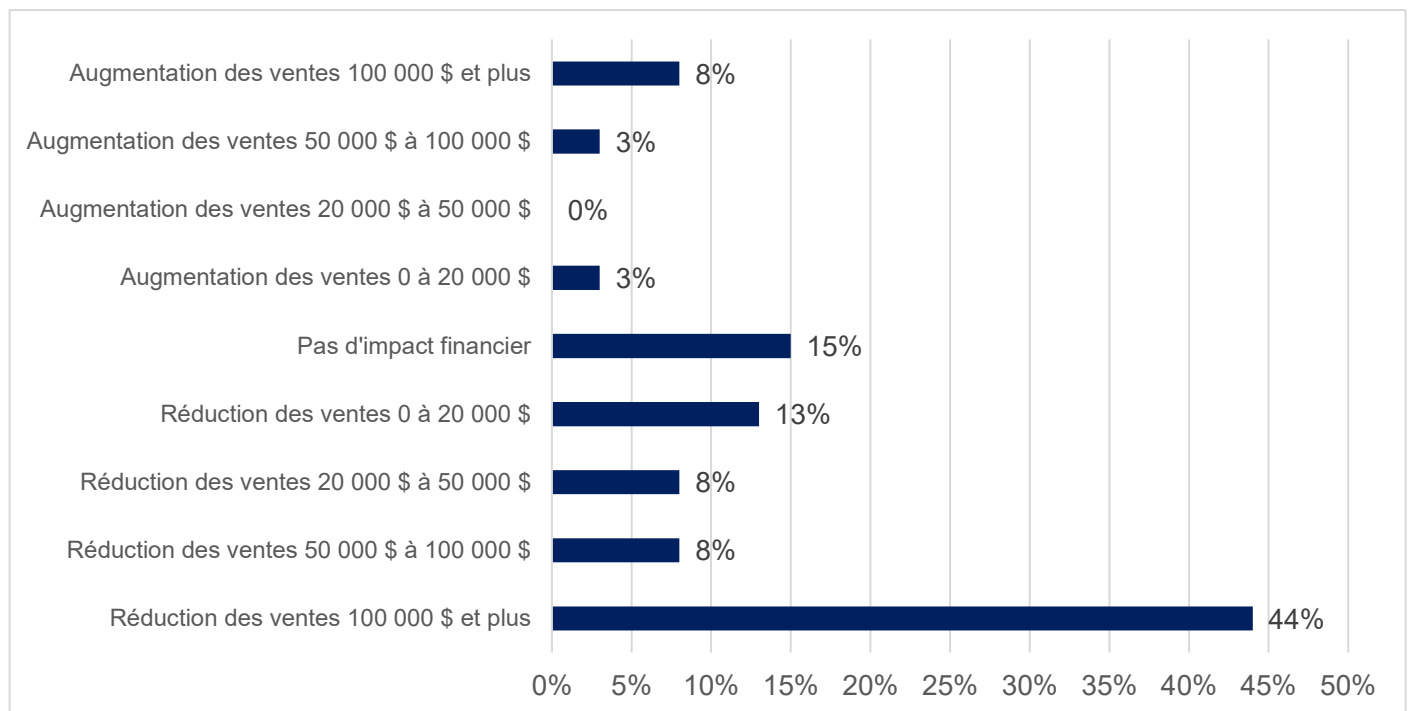
Quels autres impacts avez-vous subis? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)	2020				2021	
	Mai (%)	Août (%)	Septembre (%)	Novembre (%)	Janvier (%)	Avril (%)
Nous avons augmenté les mesures de nettoyage, d'assainissement et/ou de protection dans nos bureaux/installations.	66	79	67	75	80	72
Nous devons limiter les dépenses en raison de l'incertitude.	51	57	57	56	69	65
Nous constatons une diminution des ventes (ou des dons s'il s'agit d'un organisme sans but lucratif).	68	56	48	42	71	51
Nos fonds propres et notre valeur ont diminué.	43	44	48	40	47	47
Notre chaîne d'approvisionnement est interrompue.	24	39	33	33	22	30
Le poids de notre dette a augmenté.	46	41	33	31	53	37
Notre chaîne d'approvisionnement connaît des goulots d'étranglement.	25	30	30	27	31	42
Des contrats ont été annulés.	35	23	23	25	25	30
Nous avons dû annuler des activités de collecte de fonds (pour les organismes sans but lucratif).	22	15	10	21	32	23
Nous avons dû annuler des contrats.	19	15	13	21	22	21
Nous constatons une augmentation importante de la demande des consommateurs pour certains articles.	11	13	10	17	5	14
Nos fonds propres et la valeur de notre entreprise ont augmenté.	5	8	8	17	5	7
Nous connaissons une augmentation des ventes.	5	13	11	14	10	9
Nous avons signé de nouveaux contrats avec d'autres entreprises.	6	3	5	4	12	12
Nous avons signé de nouveaux contrats avec le gouvernement.	0	0	2	2	2	5
Nous avons un excédent de denrées périssables.	6	5	2	0	14	2
Autres	6	15	8	0	10	12



La grande majorité des entreprises qui ont répondu à ce sondage ont subi des répercussions financières négatives depuis le début de la pandémie (figure 4). Sur les 39 employeurs qui ont répondu à la question, 44 % ont estimé que leurs ventes/revenus avaient diminué de plus de 100 000 \$. Huit pour cent croient que leurs ventes/revenus ont diminué de 50 000 \$ à 100 000 \$, 8 % affirment que leurs ventes/revenus ont diminué de 20 000 \$ à 50 000 \$ et 13 % affirment que leurs ventes/revenus ont diminué de 0 \$ à 20 000 \$. Comme le montrent les résultats, la grande majorité des entreprises ont été touchées financièrement par la COVID-19 et ont subi d'importantes pertes de ventes/revenus depuis le début de la pandémie.

Comparativement aux résultats précédents, les employeurs qui ont déclaré une diminution des ventes de plus de 100 000 \$ ont augmenté depuis le dernier sondage en avril 2020. Cela est probablement attribuable à l'effet cumulatif des diverses mesures de confinement et des décrets ordonnant de rester à domicile qui ont été mis en place depuis le début de la pandémie.

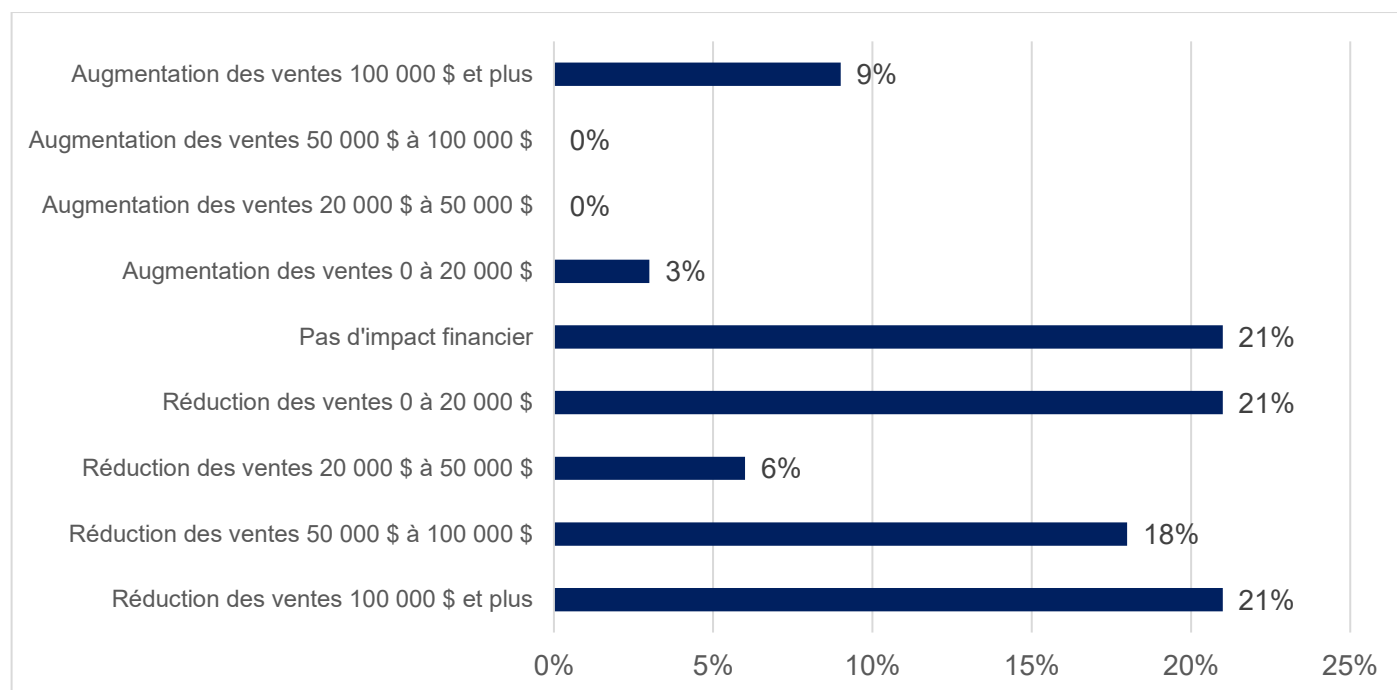
**Figure 4. Pourcentage d'employeurs offrant une estimation de l'impact financier de la COVID-19 sur leur entreprise depuis le début de la pandémie.**





À titre de question complémentaire, on a également demandé aux entreprises d'estimer l'impact financier de la crise depuis octobre 2020 (figure 5). À l'automne, nous sommes entrés dans la deuxième vague de la pandémie, et les entreprises ont dû fermer une fois de plus leurs portes au public, et la plupart sont restées fermées depuis. Sur les 33 employeurs qui ont répondu à la question, 21 % ont estimé que leurs ventes/revenus avaient diminué de plus de 100 000 \$. Dix-huit pour cent croient que leurs ventes/revenus ont diminué de 50 000 \$ à 100 000 \$, 6 % affirment que leurs ventes/revenus ont diminué de 20 000 \$ à 50 000 \$ et 21 % affirment que leurs ventes/revenus ont diminué de 0 \$ à 20 000 \$. Les résultats montrent que bon nombre de ces entreprises ont souffert financièrement en raison de l'augmentation des restrictions mises en place au cours de la dernière année. Les résultats sont également comparables à ceux du sondage précédent. Le pourcentage d'employeurs ayant déclaré que leur entreprise avait diminué leurs ventes de plus de 100 000 \$ est demeuré relativement constant depuis mai de l'an dernier et peu d'entreprises ont augmenté leurs ventes au cours de la dernière année.

**Figure 5. Pourcentage d'employeurs offrant une estimation de l'impact financier que la COVID-19 a eu sur leur entreprise depuis octobre.**





Le pourcentage d'entreprises qui ont déclaré qu'elles utilisaient ou allaient utiliser les programmes fédéraux et provinciaux suivants est indiqué ci-dessous (tableau 4). Les programmes les plus utilisés en avril ont été la Subvention salariale d'urgence du Canada (58 %), le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (41 %), l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (32 %) et la Prestation canadienne d'urgence (32 %). Ces résultats sont très semblables à ceux du sondage de janvier. La subvention salariale d'urgence du Canada est demeurée la prestation gouvernementale la plus utilisée par les entreprises de Thunder Bay.

Il est également important de noter que de nombreuses entreprises qui ont répondu ne sont pas admissibles à une gamme de prestations. Les entreprises qui ont répondu à cette question ont fait remarquer que les petites entreprises ne sont souvent pas admissibles et sont passées entre les mailles du filet. Par exemple, 54 % des entreprises ne sont pas admissibles au Crédit d'urgence pour les grands employeurs. La majorité des entreprises qui ont répondu à ce sondage (y compris les sondages antérieurs) sont de petites entreprises.

La plupart de ces programmes sont offerts par le gouvernement fédéral, à l'exception du Crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional, qui est financé par le gouvernement provincial, et du Programme de report des versements de la taxe de vente, qui englobe les programmes provinciaux et fédéraux.

**Tableau 4.** Pourcentage d'entreprises qui ont déclaré avoir eu accès à l'un des programmes fédéraux et provinciaux suivants ou d'avoir l'intention d'y accéder.

Avez-vous ou allez-vous avoir accès aux programmes fédéraux? Si oui, lesquels? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.	Oui	Non	Pas admissible
Subvention salariale d'urgence du Canada	58,3 %	13,9 %	27,8 %
Subvention salariale temporaire de 10 %	14,7 %	35,3 %	50,0 %
Prolongation du Programme de travail partagé	5,9 %	44,1 %	50,0 %
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial	32,4 %	20,6 %	47,1 %
Changements apportés au programme Emplois d'été Canada	20,6 %	52,9 %	26,5 %
Programme de report des versements de la taxe de vente	8,8 %	58,8 %	32,4 %
Report des versements de la taxe de vente et des droits de douane	5,9 %	52,9 %	41,2 %
Programme de crédit aux entreprises	14,7 %	52,9 %	32,4 %
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	41,2 %	35,3 %	23,5 %
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	0,0 %	50,0 %	50,0 %
Prestation canadienne d'urgence	32,4 %	35,3 %	32,4 %
Programme de Soutien de la formation en gestion des affaires	9,4 %	43,8 %	43,8 %
Fonds d'aide et de relance régionale	29,0 %	48,4 %	35,5 %
Crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional	3,2 %	58,1 %	38,7 %
Programme d'aide à la recherche industrielle	0,0 %	54,8 %	45,2 %
Réduction des tarifs d'électricité	21,2 %	42,4 %	36,4 %
Crédit d'urgence pour les grands employeurs	0,0 %	45,5 %	54,5 %



Le tableau 5 présente le niveau de satisfaction des employeurs sondés du district de Thunder Bay à l'égard des programmes de la COVID-19 des gouvernements fédéraux et provinciaux. Parmi les répondants qui ont répondu à cette question, 52 % ont dit qu'ils étaient très satisfaits ou plutôt satisfaits de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), 33 % sont satisfaits de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et 33 % sont satisfaits de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC). D'un autre côté, la prestation qui suscite le plus d'insatisfaction est la PCU. En ce qui a trait à la satisfaction liée à la prestation fédérale, 34 % des entreprises ont déclaré être plutôt insatisfaites ou très insatisfaites.

Dans l'ensemble, les résultats concordent avec ceux du sondage de janvier. La SSUC continue d'afficher le plus haut niveau de satisfaction parmi les différents programmes d'aide fédéraux et provinciaux. De plus, la majorité des entreprises ont déclaré avoir un niveau de satisfaction neutre à l'égard des divers programmes gouvernementaux destinés aux employeurs. Cela peut s'expliquer en partie par le fait de ne pas avoir accédé au programme en particulier ou peut-être par la fatigue des sondages.

**Tableau 5.** Niveau de satisfaction des employeurs à l'égard des programmes de la COVID-19 des gouvernements fédéraux et provinciaux à l'intention des employeurs.

Programmes fédéraux de la COVID-19 pour les employeurs	Très satisfait	Un peu satisfait	Neutre	Un peu insatisfait	Très insatisfait
Subvention salariale d'urgence du Canada	40,0 %	200 %	20,0 %	5,7 %	14,3 %
Subvention salariale temporaire de 10 %	9,1 %	15,2 %	45,5 %	18,2 %	12,1 %
Prolongation du Programme de travail partagé	0,0 %	6,3 %	81,3 %	9,4 %	3,1 %
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial	12,1 %	21,2 %	48,5 %	9,1 %	9,1 %
Changements apportés au programme Emplois d'été Canada	6,1 %	12,1 %	66,7 %	9,1 %	6,1 %
Programme de report des versements de la taxe de vente	6,1 %	9,1 %	69,7 %	6,1 %	9,1 %
Report des versements de la taxe de vente et des droits de douane	3,0 %	6,1 %	75,8 %	3,0 %	12,1 %
Programme de crédit aux entreprises	6,1 %	6,1 %	63,6 %	9,1 %	15,2 %
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	15,2 %	15,2 %	45,5 %	12,1 %	12,1 %
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	0,0 %	0,0 %	81,3 %	9,4 %	9,4 %
Prestation canadienne d'urgence	18,2 %	15,2 %	39,4 %	15,2 %	12,1 %
Programme de Soutien de la formation en gestion des affaires	0,0 %	6,1 %	69,7 %	12,1 %	12,1 %
Fonds d'aide et de relance régionale	3,1 %	6,3 %	56,3 %	18,8 %	15,6 %
Crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional	6,5 %	6,5 %	74,2 %	9,7 %	3,2 %
Programme d'aide à la recherche industrielle	0,0 %	0,0 %	80,6 %	9,7 %	9,7 %
Réduction des tarifs d'électricité	3,2 %	16,1 %	51,6 %	9,7 %	19,4 %
Crédit d'urgence pour les grands employeurs	3,2 %	0,0 %	87,1 %	3,2 %	6,5 %

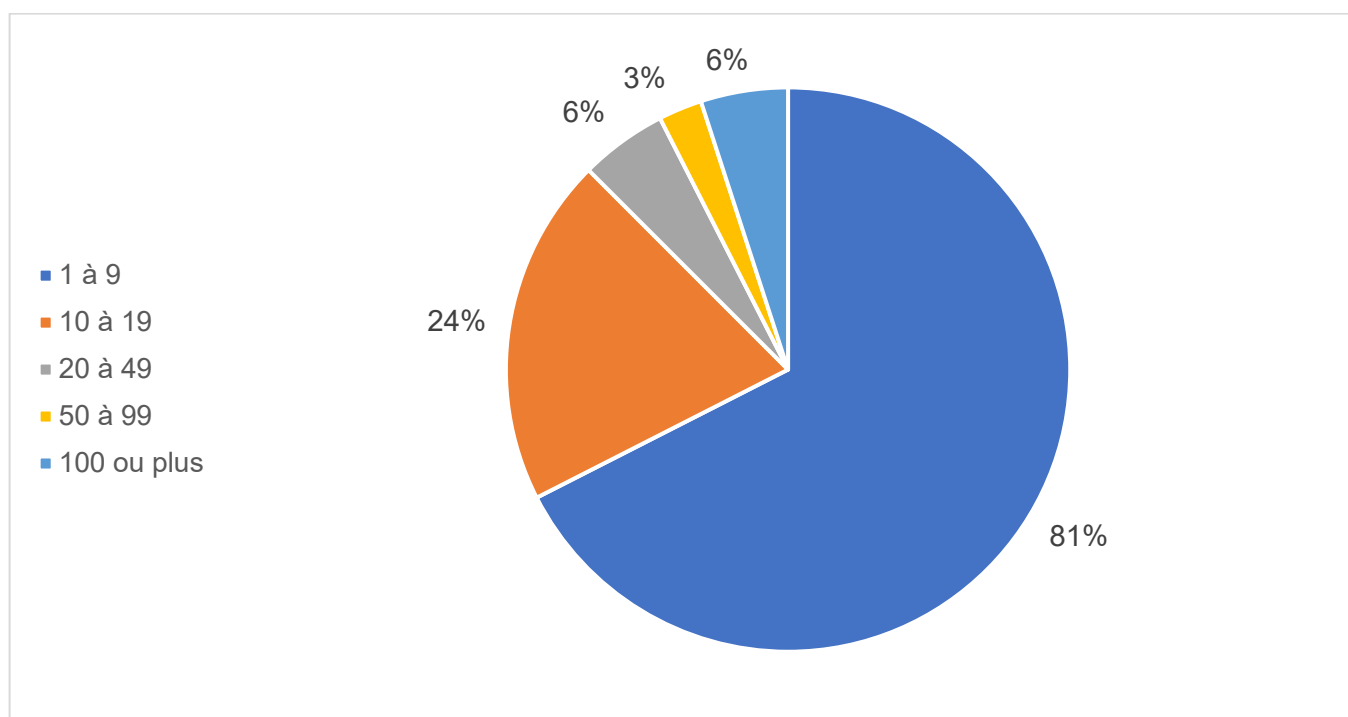




## IMPACT SUR LES RESSOURCES HUMAINES DES ENTREPRISES

La figure 6 qui suit représente le pourcentage de la main-d'œuvre des entreprises. En avril 2021, la majorité d'entre elles étaient des employeurs comptant une très petite main-d'œuvre (de 1 à 9 employés). Cela comprend les entreprises qui n'ont qu'un seul employé – le propriétaire. Parmi les entreprises qui ont participé au sondage, 13 % comptent de 10 à 19 employés, 6 % ont de 20 à 49 employés, 3 % ont de 50 à 99 employés et 6 % ont plus de 100 employés. Ce récent sondage dévoile une plus grande proportion d'employeurs comptant de 1 à 9 employés. Les propriétaires de petites entreprises ont toujours été la plus grande proportion de répondants.

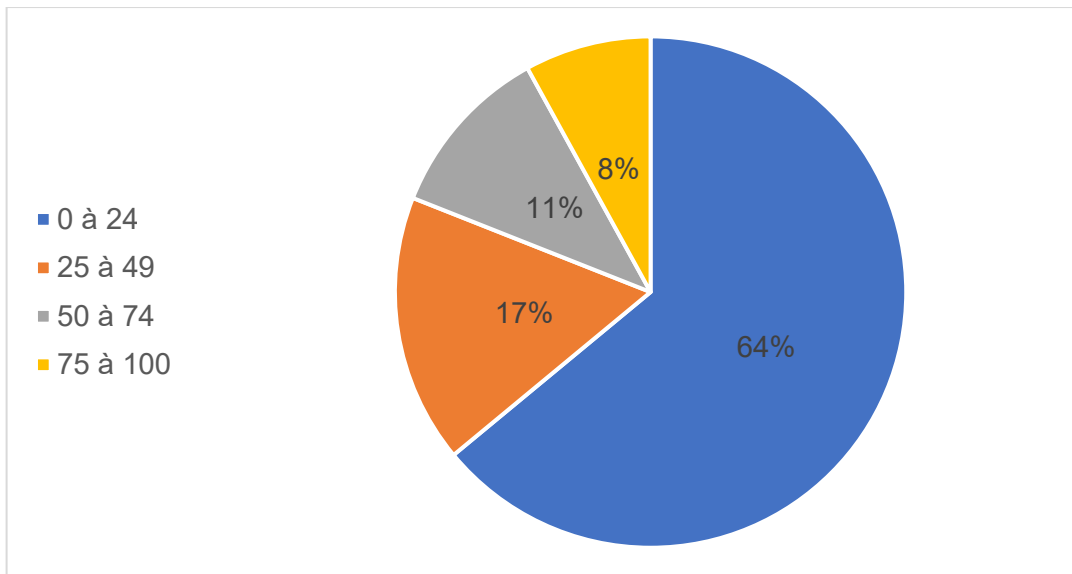
**Figure 6.** Pourcentage d'entreprises qui ont déclaré avoir l'un des groupes de main-d'œuvre suivants.



Dans le sondage d'avril, deux nouvelles questions ont été ajoutées au sujet de la vaccination. La première question posée aux entreprises était la suivante : « Quel pourcentage de votre main-d'œuvre est vacciné? » Il s'agissait d'une question ouverte, mais les réponses ont été regroupées aux fins d'analyse. Selon les résultats, la majorité (64 %) des entreprises qui ont répondu à cette question ont déclaré que de 0 à 25 % de leurs employés sont vaccinés. Au moment du sondage, les personnes âgées de 50 ans et plus étaient admissibles à recevoir leur vaccin, de même que les personnes ayant des problèmes de santé à risque élevé et certaines personnes qui ne peuvent pas travailler à domicile (Gouvernement de l'Ontario, 2021c). Maintenant que le déploiement du vaccin a dépassé le délai prévu et que tous les adultes de plus de 18 ans peuvent maintenant recevoir le vaccin, le pourcentage de travailleurs vaccinés devrait augmenter.

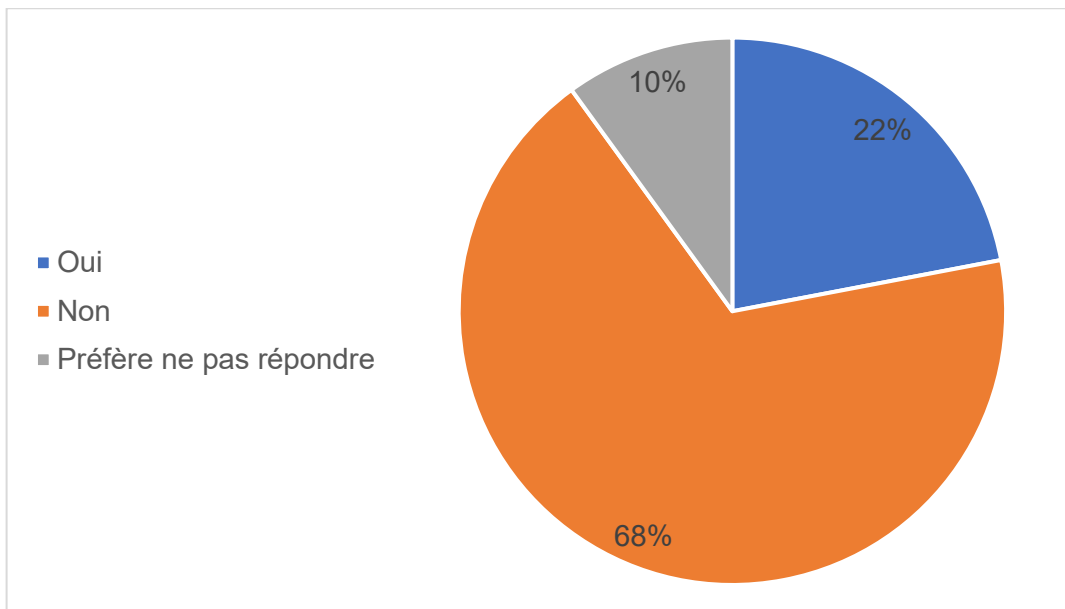


**Figure 7.** Pourcentage de la main-d'œuvre qui est actuellement vaccinée.



La deuxième question était la suivante : « Avez-vous des politiques en place sur la façon de traiter un mélange d'employés et de clients vaccinés et non vaccinés? » La majorité (68 %) des entreprises ont déclaré ne pas avoir mis ces politiques en place. Cette proportion pourrait changer à mesure que le nombre de personnes vaccinées augmentera et que la province commencera le déconfinement. Une fois que les entreprises pourront être ouvertes de nouveau au public, il sera plus pressant d'avoir des politiques en place pour traiter un mélange d'employés et de clients vaccinés et non vaccinés.

**Figure 8.** Proportion d'entreprises qui ont mis en place des politiques sur la façon de traiter un mélange d'employés et de clients vaccinés et non vaccinés.





La plupart des entreprises ont mis en œuvre des mesures pour soutenir et protéger leurs employés pendant la crise de la COVID-19. Le pourcentage d'employeurs qui ont déclaré avoir mis en œuvre une ou plusieurs mesures pour soutenir et protéger leurs employés pendant cette crise se trouve au tableau 6. D'après les résultats de cette question, 86 % ont informé leurs employés des risques et des symptômes associés à la COVID-19 et 78 % des employeurs ont mis en œuvre des mesures de distanciation physique dans leur entreprise. De plus, le tableau 6 compare les résultats du sondage d'avril 2021 aux résultats du premier sondage d'avril 2020. D'après ces résultats, une proportion plus élevée d'entreprises qui ont répondu au sondage ont mis en œuvre la majorité des mesures énumérées pour soutenir et protéger les employés pendant la crise. Avec une année complète d'expérience en exploitation pendant une pandémie, ces entreprises se sont adaptées et ont apporté des changements, dans la mesure du possible, afin de soutenir leur entreprise et leur personnel.

Il est important de noter que de nombreuses entreprises sondées ont été obligées de mettre à pied du personnel en raison des restrictions continues. Certaines ont mis à pied du personnel parce qu'elles ne peuvent pas fonctionner ou elles fonctionnent seulement à une capacité limitée en raison du décret ordonnant de rester à domicile en vigueur à l'échelle de la province. Un autre employeur a mentionné qu'il a réduit les heures de travail du personnel et qu'il n'embauche pas de nouveaux employés malgré un besoin parce qu'il ne veut pas risquer que de nouveaux employés ne suivent pas les protocoles.

Tableau 6. Pourcentage des employeurs qui ont mis en œuvre les mesures suivantes pour appuyer et protéger les employés pendant la crise de la COVID-19.

Mesures mises en œuvre pour soutenir et protéger les employés	Avril 2020 (%)	Avril 2021(%)
Nous avons sensibilisé nos employés aux symptômes et aux risques associés au virus, ainsi qu'aux mesures de prévention.	48	86
Nous avons échelonné les heures de travail des employés.	13	44
Nous avons mis en œuvre des mesures de distanciation physique dans notre entreprise	41	78
Nous avons exigé que les employés travaillent à domicile.	25	42
Nous demandons aux employés d'utiliser leurs jours de vacances, de congé de maladie ou de congé personnel pendant la crise, puis reportons les mises à pied.	5	8
Nous continuons de verser des salaires aux employés qui ne travaillent pas pour cause de quarantaine ou de maladie.	7	25
Nous avons fermé temporairement notre entreprise ou notre organisme et nous n'avons pas payé les employés pendant la fermeture.	36	22
Nous avons informé les employés des programmes d'aide du gouvernement.	34	56
Nous avons embauché des employés ou leur avons fait connaître les ressources en matière de santé mentale et de bien-être.	7	19
Autre (veuillez préciser)	13	11



**QUE PENSEZ-VOUS  
QUE LE  
GOUVERNEMENT  
PEUT FAIRE POUR  
VOUS AIDER  
MAINTENANT?**

Pour la question ouverte « Que pensez-vous que le gouvernement peut faire pour vous aider maintenant? », les réponses les plus courantes au niveau local consistaient à mettre fin au confinement à l'échelle de la province et à revenir au système régional de codes de couleurs. Certains répondants ont expliqué qu'il est injuste de devoir maintenir un confinement en raison du nombre de cas dans la région de Toronto. D'autres réponses courantes comprenaient un allègement fiscal, la poursuite des efforts de vaccination et un soutien continu.

Au niveau provincial, les employeurs ont donné des réponses semblables à l'échelle locale. Les entreprises souhaiteraient que les vaccins soient distribués en temps opportun et que le système de codes de couleurs soit réintroduit en Ontario. On a également suggéré de réduire le coût de l'électricité et les taxes, et de fournir une aide supplémentaire sous forme de subventions, d'incitatifs fiscaux et de subventions salariales. Certains répondants ont déclaré qu'ils souhaiteraient voir un changement de leadership.

Au niveau fédéral, les employeurs ont déclaré que le gouvernement devrait aider les entreprises en continuant d'offrir des programmes et du soutien aux entreprises. La plupart des commentaires formulés étaient très semblables dans tous les paliers de gouvernement. De nombreuses réponses ont mentionné l'importance de recevoir et de distribuer plus de vaccins.

On a également demandé aux entreprises du district de Thunder Bay ce que le gouvernement pouvait faire pour aider à la reprise économique après la crise. Compte tenu des réponses, les entreprises aimeraient continuer de recevoir de l'aide après la crise sous forme de subventions et d'allègements fiscaux. Ils souhaiteraient aussi que le gouvernement investisse davantage dans les petites entreprises. Certains répondants ont également fait remarquer que le gouvernement provincial doit se rappeler que le Sud-Est de l'Ontario n'est pas représentatif de tout l'Ontario. Les entreprises du Nord-Ouest de l'Ontario ont des besoins et des défis différents de ceux de Toronto.



# Conclusion

Dans l'ensemble, la plupart des entreprises demeurent fermées au public pour la troisième période de confinement à l'échelle de la province pendant que ce sondage était sur le terrain. Les employeurs ont travaillé fort pour s'adapter à cette nouvelle réalité en apportant des changements à leur entreprise afin de poursuivre leurs activités tout en étant fermés au public. Par exemple, les employeurs ont adapté leur entreprise pour fournir de nouveaux biens et/ou services, ou ils continuent d'offrir les mêmes services de nouvelles façons, comme en fonctionnant en ligne ou en installant une fenêtre pour mets à emporter. Cependant, en raison de la fermeture d'entreprises non essentielles, il est presque impossible pour les entreprises de fonctionner au maximum de leur capacité. Par conséquent, un pourcentage élevé d'employeurs considèrent que leur niveau de risque à long terme est très négatif et ont déjà fermé leur entreprise ou risquent de le faire.

Les entreprises ont compté sur le soutien continu des gouvernements provincial et fédéral et d'autres organismes. Les répondants aimeraient que le gouvernement continue de soutenir les entreprises et qu'il revienne au système régional de codes de couleurs au lieu d'être regroupé avec le Sud de l'Ontario. Les employeurs qui ont répondu à ce sondage ont indiqué que les gouvernements devraient continuer de déployer des efforts pour vacciner le plus grand nombre possible de Canadiens le plus tôt possible. Le vaccin sera un élément clé pour permettre aux entreprises de rouvrir leurs portes au public au maximum de leur capacité. Depuis le 18 mai 2021, tous les adultes de plus de 18 ans peuvent recevoir le vaccin. Nous espérons qu'avec le déploiement continu du vaccin et le temps plus chaud qui s'annonce, les entreprises pourront rouvrir leurs portes et les gens pourront se réunir de nouveau en toute sécurité.



# Références

- Bureau of Economic Analysis. 2006. « Which industries are included among the goods-producing industries and the services-producing industries? ». Source publiée le 10 mars 2006. Disponible en ligne à <https://www.bea.gov/help/faq/182>
- CTV. 2021. « When will children ages 12 and up be able to get vaccinated? A province-by-province look ». Dernière mise à jour le 25 mai 2021. Disponible en ligne à <https://www.ctvnews.ca/health/coronavirus/when-will-children-ages-12-and-up-be-able-to-get-vaccinated-a-province-by-province-look-1.5416013>
- Gouvernement de l'Ontario. 2021a. « Volumes et résultats des tests ». Dernière mise à jour le 26 mai 2021. Disponible en ligne à <https://covid-19.ontario.ca/fr/data/volumes-et-resultats-des-tests>
- Gouvernement de l'Ontario. 2021b. « Déconfinement de l'Ontario ». Dernière mise à jour le 21 mai 2021. Disponible en ligne à <https://www.ontario.ca/fr/page/deconfinement-de-lontario>
- Gouvernement de l'Ontario. 2021c. « Calendrier de la deuxième phase de l'admissibilité à un rendez-vous pour se faire vacciner contre la COVID-19 ». Disponible en ligne à <https://news.ontario.ca/fr/backgrounder/1000036/calendrier-de-la-deuxieme-phase-de-ladmissibilite-a-un-rendez-vous-pour-se-faire-vacciner-contre-la-covid-19>
- Santé publique Ontario. 2021. « Outil de surveillance des données sur la COVID-19 en Ontario ». Disponible en ligne à <https://www.publichealthontario.ca/fr/data-and-analysis/infectious-disease/covid-19-data-surveillance/covid-19-data-tool?tab=summary>
- Statistique Canada. 2020. « Enquête canadienne sur la situation des entreprises : les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises au Canada, mars 2020 ». Dernière mise à jour le 29 avril 2020. Disponible en ligne à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200429/dq200429a-fra.htm>
- Statistique Canada. 2021. « Commerce international du Canada en 2020 : une année sans précédent ». Dernière mise à jour le 14 avril 2021. Disponible en ligne à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210414/dq210414a-fra.htm>
- Bureau de santé du district de Thunder Bay. 2021. « Current COVID-19 Data in TBDHU ». Dernière mise à jour le 25 mai 2021. Disponible en ligne à <https://www.tbdhu.com/coviddata#testing>



**Thunder Bay District**  
**COVID-19 Business Impact**  
**SURVEY**